



Combat avec mon ex-concubin

Par rina, le 08/07/2009 à 15:36

Bonjour, je suis française maman d'un enfant de 13ans; ex concubine d'un étranger, nous sommes séparés en 2004 suite à une violence conjugale, affaire passée sous le tribunal correctionnel (jugement rendu: il était condamné de 5 mois prison ferme, 7 mois sursis, 12 mois mise à l'épreuve, amende à payer), avec le tribunal familial (retrait total autorité parentale, droit de visite tous les 1er dimanche par mois, c'est moi qui ai la garde et j'exerce seule l'autorité parentale), il avait fait appel (il a obtenu l'autorité parentale, droit de visite médiatisé mais ce dernier a échoué car l'enfant ne veut pas le voir et leur contact n'était pas bien passé donc la médiatrice a pris la décision de ne plus leur convoquer. Maintenant, il insiste de rester en France en jouant le statut père d'un enfant français alors qu'il ne s'occupe pas son enfant (pas de pension alimentaire car monsieur ne travaille pas depuis 2004), il ne veille pas au bien-être de sa fille; en un mot j'assume seule ma fille, et le plus ridicule dans l'histoire, il a fait encore un autre enfant avec une étrangère pour pouvoir rester en France en prétendant qu'il a un bébé ici. J'ai déjà écrit à la préfecture car je ne suis pas pour lui délivrer un titre de séjour (vu les choses que moi et ma fille subissons, on a peur de lui car on n'ose pas aller dans des endroits calmes ni sortir la nuit en plus de tout ça on reçoit des appels anonymes d'une femme qui nous invite à la rejoindre dans des endroits... elle nous donne des faux numéros). Mes questions sont: pourrait-il avoir droit encore au titre de séjour? qu'est-ce que je dois faire pour me protéger et protéger mon enfant?